

Synthèse Atelier II – 22 novembre 2016

Projet NOS-ARBRES

26 personnes ont assisté à l'Atelier II du projet NOS-ARBRES (liste complète des participants et affiliations en annexe). Les réponses écrites et retours oraux pendant l'atelier II et les réponses au sondage Votamatic (questions et résultats en annexe) ont permis de faire un premier tour d'horizon concernant la vision du projet, les sujets qui manquaient, les contraintes et opportunités liés à un projet de re-végétalisation et les indicateurs potentiels.

Paragraphe de synthèse du projet :

Version au 16.12.2016 modifiée suite aux retours durant séance du 22.11.2016 et par écrit (version originale en annexe):

« Le patrimoine arboré du canton de Genève représente une richesse partagée (historique, patrimoniale, écologique et culturelle) qui contribue au bien-être des citoyens. Il doit répondre au triple objectif du développement durable :

- *Offrir un environnement sain, biologiquement et structurellement diversifié, connecté et résilient ;*
- *Apporter une plus-value économique ;*
- *Favoriser les relations sociales et être accessible de manière équitable à l'échelle du territoire*

Le patrimoine arboré contribue à la qualité de vie des genevois. Bien géré, il peut favoriser l'adaptation aux changements climatiques. Il mérite par conséquent de faire partie intégrante de l'aménagement du territoire. Un plan de gestion devrait être établi de manière participative (citoyen et spécialiste) avec des mises à jour périodiques.

Sujets non abordés qui auraient été intéressants de discuter :

- Bilan des coûts-bénéfices des arbres (état initial) pour les collectivités avant de se lancer dans des comparaisons de visions et nouveautés
- Facteurs qui influencent la réussite de la plantation, grossissement des arbres
- Inscrire les propositions en tenant compte d'une analyse territoriale urbanistique, paysagère, écologique
- Innovation
- Aborder l'aspect contraignant du sous-sol, et du potentiel de modifier ce dernier, inviter des responsables des SIG pour connaître leurs enjeux et leurs problématiques

Contraintes et Opportunités :

Suite à la présentation de Bertrand Favre (DGAN), il a été demandé aux participants de lister toutes les contraintes et opportunités dont il faudrait tenir compte lorsqu'on envisage de planter un arbre. Une retranscription des réponses brutes est donnée en annexe.

Contraintes : pour l'instant le projet NOS-ARBRES ne prend pas suffisamment en compte les contraintes de l'aménagement du territoire à savoir l'espace finalement disponible (distance à la chaussée, ligne aérienne ou canalisation, sécurité). Par ailleurs le privé doit jouer un rôle prépondérant puisque près de la moitié du patrimoine lui appartient.

Opportunités : la base légale sur la protection de la biodiversité est forte à Genève. Des programmes portés par la ville et le canton sont à même d'alimenter/soutenir ce projet.

Indicateurs :

Les participants ont été sollicités pour donner leur avis sur des indicateurs potentiels pour mesurer l'avancement d'un projet de re-végétalisation de Genève dans les trois domaines du développement durable. Une retranscription de toutes les réponses est donnée en annexe.

- Environnementaux : On aspire à évaluer l'état de santé des arbres et plus largement de leur habitat.
- Economiques : On aspire à évaluer les coûts de gestion et d'aménagement, la plus-value touristique et les problèmes respiratoires évités.
- Sociaux : On aspire à connaître le ressenti/le bien être éprouvé des habitants et des indicateurs simples montrant l'accessibilité de chacun à un espace vert en général.

Retour sur le type de rendu :

5 types de rendu ont été présentés et les participants devaient indiquer leurs préférences en fonction de leurs besoins. On conclut que chaque rendu est perçu comme utile par certains participants. Les carte à l'échelle des rues et par girec sont particulièrement appréciées.

Sondage Votamatic :

Les résultats du sondage Votamatic ont mis en lumière de nombreux éléments dont : une acceptabilité d'espèces introduites en milieu urbain ; une acceptabilité d'abattre des arbres à conditions que leurs services écosystémiques soient remplacés ; une préférence de couverture au sol de 30-40% par les couronnes d'arbres ; des arbres pour la détente à moins de 250m du lieu d'habitation ou travail. Voir réponses complètes en annexe.

Activités 2017 :

Plus de la moitié des participants (liste complète en annexe) se disent intéressés à rester impliqué dans le projet et participer à des ateliers, conférence, ou groupe de travail.

ANNEXE

Liste des participants

Nom	Prénom	affiliation	Atelier 1	Atelier 2
Allal	Nadine	VILLE de Genève (Agenda 21)	Oui	Oui
Amann	Nicolas	Atelier Nature et Paysage	Oui	Oui
Amos	Eric	Plante et Cité Suisse	Oui	Oui
Arx, von	Bertrand	Etat de Genève (DGAN), GE-21	Oui	Excusé
Barth	Jean	Sauvons nos Arbres	Oui	Excusé
Basting	Philippe	VILLE de Genève (SEVE)	Oui	Oui
Beer	Roger	Etat Genève (DGAN)	Excusé	Excusé
Blaser	Aline	Etat Genève (DGAN)	Oui	Excusée
Borzykowski	Nicolas	HES	Excusé	Oui
Campi	Hugo	UNIGE	Oui	Oui
Chabbey	Lionel	Hepia	Excusé	Oui
Chatelain	Olivier	USSP, VILLE de Meyrin	Oui	Excusé
Dessambre	Olivier	ASSPROP (Pic-Vert)	Oui	Oui
Dubois	Alain	Hepia, GE-21	Oui	Excusé
Etienne	Alain	Alain Etienne	Oui	Excusé
Favre	Bertrand	ETAT Genève (DGAN)	Excusé	Oui
Finger-Stich	Andrea	hepia	Oui	Excusée
Gillig	Jean-Pascal	WWF GE	Oui	Excusé
Guinaudeau	Benjamin	GE-21	Oui	Oui
Heiniger	Charlène	hepia	Oui	Excusée
Jaillet	Pierre	Citoyen	Oui	Oui
Lavy	Céline	VILLE de Genève (Mobilité)	Excusée	Oui
Le Baron	Jean-Yves	Atelier du Paysage	Oui	Oui
Leuenberger	Sylvia	WWF GE	Excusée	Oui
Meisser	Christian	VIRIDIS	Oui	Oui
Michelena	Yves	La Fabrik' à Paysages	Excusé	Oui
Poget	Philippe	Poget et Meynet	Oui	Oui
Pohlmann Gonzaga	Filipe	UNIGE	Oui	Oui
Robert	Olivier	VILLE de Genève (SEVE)	Oui	Oui
Schaller	Marianne	hepia	Oui	Oui
Schlaepfer	Martin	UNIGE, GE-21	Oui	Oui
Tanner	Alicia	ETAT Genève (DGAN)	Oui	Excusée
Tatti	Vanna	Sauvons nos Arbres	Excusée	Excusée
Vallee	Sophie	VILLE de Genève (CJB)	Oui	Oui
Varidel	Nicolas	ASSPROP (Pic-Vert)	Oui	Oui
Villarubia	Olga	Etat de Genève (DGE)	Oui	Oui
Weil	Marcos	URBAPLAN	Oui	Excusé
Wyler	Nicolas	VILLE de Genève (CJB), GE-21	Oui	Oui
Wyss	Hélène	VILLE de Chêne-Bougeries	Excusée	Oui

Version du paragraphe de synthèse présentée lors de la séance du 22.11.2016:

« Le parc arboré (arbres isolés et forêts) de Genève représente une richesse partagée qui contribue au bien-être des citoyens.

Il doit répondre au triple-objectif du développement durable : offrir un environnement sain, biologiquement et structurellement diversifié, connecté et résilient ; des coûts de gestion raisonnables relatifs aux prestations fournies par les arbres ; et une ressource naturelle qui nourrit tant les individus que leurs relations sociales et dont les bénéfices sont accessibles de manière relativement équitable.

Bien géré, le parc arboré peut fonctionner comme police d'assurance pour une qualité de vie attrayante à l'avenir. Il mérite par conséquent de faire partie intégrale de la planification. Son plan de gestion sera établi de manière participative (citoyens et spécialistes) avec des mises à jour périodiques. »

Retranscription des réponses brutes concernant les Contraintes et Opportunités

Contraintes :

- Opposition entre les visions proposées et la politique actuelle. Quelle est la marge de manœuvre pour planter des arbres (espace disponible)?
- Lignes aérienne (TPG, CFF, éclairage public), pédologie (qualité de la terre en milieu urbain), Arrosage (systèmes d'irrigation)
- Qui paie l'entretien, droit de vue, voisinage, piscine (salissures)
- Lois sur les routes (entre 1 et 4m pas d'arbres), encombrement du sous-sol
- Développement des racines, gestions feuilles tombées
- Sécurité et visibilité,
- Distance aux façades, accès SIS
- 45% chez le privé et c'est son choix

Opportunités :

- Profiter des financements DGAN, Pic VERT, nouvelles constructions
- Lbio, Rbio, stratégie cantonale Biodiversité
- Arbre Wifi, pour une connexion avec les arbres
- Étude des voies plantées, Plan Stratégique de Végétalisation, Urbanature
- PLQ, PDQ, Nouveaux aménagements urbains, arbres = éléments structurants
- Plan de gestion des massifs forestiers
- Synergie avec le programme Nature en ville ?

Retranscription des réponses brutes concernant les indicateurs

Indicateurs environnementaux :

- Impact sur la gestion de l'eau, diversité spécifique (faune-flore), îlot de chaleur
- Mesure de la qualité de l'air
- Volume foliaire, vision de beaucoup de nature
- Qualité, santé des arbres en fonction du milieu de plantation, qualité espace plantable, taille, circonférence
- Nbre arbres remarquables
- Chant des oiseaux
- Ruches
- Richesse d'espèces emblématiques
- Diversité des essences, milieux boisés, génétique, continuité-corridor
- Continuité écologique des sols et de la faune inhérente

Indicateurs économiques :

- Évolution des maladies (coûts de santé évités)
- Valeur hédonique
- Coûts de l'aménagement, coût de l'entretien
- Effet sur la santé
- Augmentation du tourisme
- Réduction des coûts chauffage
- Développement du tourisme en lien avec le patrimoine arboré

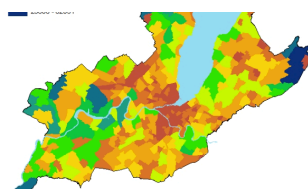
Indicateurs sociaux :

- Effet sur le bien être (évolution de maladies psychologiques, burn out, stress, taux suicide)
- Sentiment de bien être
- Questionnaire aux gens de nouveaux quartiers
- Effort de communication pour les jeunes, dans les écoles
- Fréquentation des parcs (touriste et genevois)
- Sondage de satisfaction
- Diminution de la criminalité
- Stabilisation des habitants (mutation, logement)
- Nombre de personnes allergiques
- Nbre arbres pour 1000 habitants
- Indice d'ombrage, (pourcentage de canopée par rue)
- Happiness
- Habitudes des gens (si plus d'espace vert peut être changent ils, vont plus dehors)
- Visualisation du changement de saison
- Mesure de la fréquentation des espaces plantés,
- Mesures qualitatives
- Pollution sonore

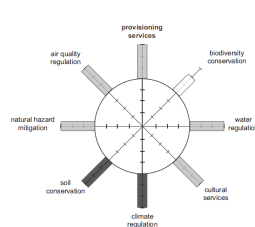
Rendus :

Le chiffre dans chaque case correspond au nombre de personnes qui pensait qu'un rendu serait utile. Le nombre de participants par type de partie prenante n'étant pas le même, des couleurs sont utilisés pour indiquer les préférences relatives (vert = préféré ; violet = moins préféré)

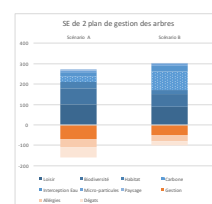
	Canton	Ville	Commune	Privé	Association	Recherche	Bureau d'étude
CARTE	4	4	3	1	2	5	6
RADAR	1	4	1		1	4	2
COÛT BENEFICE	4	5	1	2	2	3	2
CARTE RUE	4	5	2	2	2	3	6
TABLEAU	1	4	3	2	2	2	3



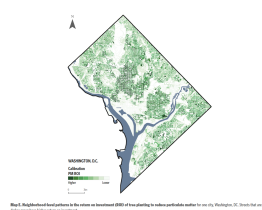
CARTE



RADAR



COÛT-BENEFICE



CARTE RUE

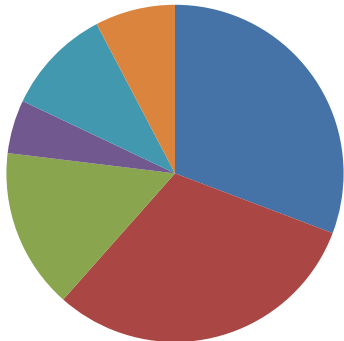
	Service 1	Service 2	Coût 1	Coût 2	Service X
Essence 1	+	+	+	0	-
Essence 2	+	+	+	+	+
Essence 3	0	+	-	-	+
Essence 4	0	0	0	0	-
Essence 5	-	-	0	-	-
Essence 6	-	-	-	+	+
Essence 7	+	+	+	+	-
Essence 8	0	0	0	0	-
Essence 9	-	-	+	+	+
...	+	+	+	-	-
essence X					

TABLEAU

Les associations et bureaux privés avaient peu de représentants donc leur faible score ne signifiait pas que les rendus ne répondaient pas à leurs besoins.

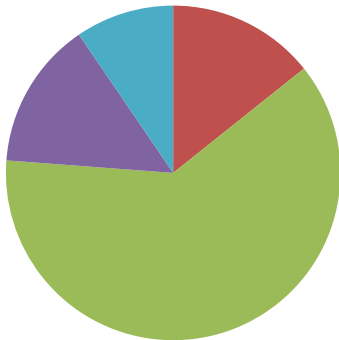
Résultats sondage votamatic (N = 21)

Lesquelles de ces actions permettraient d'améliorer le rôle habitat / biodiversité du patrimoine arboré? (2 choix)



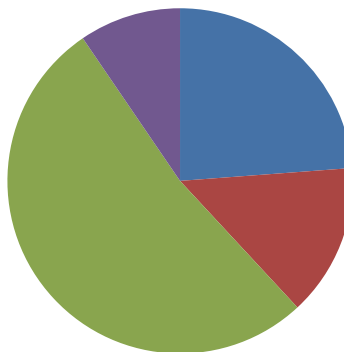
- Planter des arbres dans un corridor existant ou potentiel
- Augmenter le nombre d'espèces dans un girec ou commune
- Maintenir les espèces des arbres dominants en-dessous d'un seuil plafond
- Maintenir les genres des arbres dominants en-dessous d'un seuil plafond
- Planter des espèces rares ou menacées
- Autres propositions

Quelle est la distance maximale entre le lieu d'habitation (ou de travail) d'une personne et un lieu arboré qui permet un rôle de récréation (ou ressourcement)?



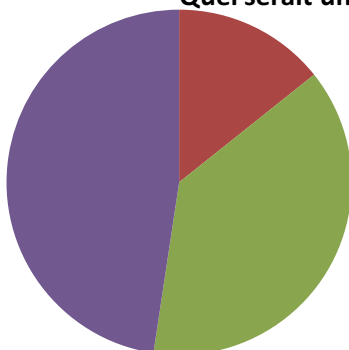
- 50m ou moins
- 100m
- 250m
- 500m
- 1000m ou plus

A quelle échelle spatiale devrait-on mesurer les indicateurs (par ex. pourcentage du couverture au sol par les couronnes)



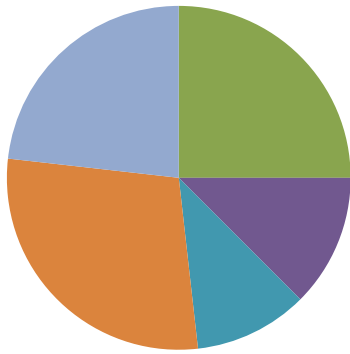
- rue
- hectare (100m x 100m)
- girec
- commune
- canton
- autre

Quel serait un taux de couverture au sol par les couronnes optimal l'échelle d'une rue avec trottoir?



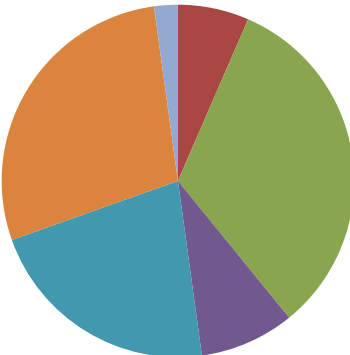
- 10% ou moins
- 20%
- 30%
- 40%
- 50% ou plus
- autre

Sous quelles conditions les espèces allochtones (introduites) sont-elles acceptables pour vous?



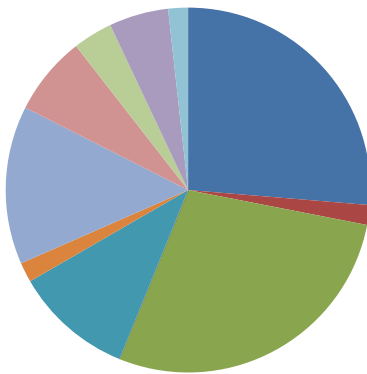
- Sous aucune condition
- Sous toutes les conditions (sans restriction)
- Sous toutes les conditions sauf si elle présente un risque avéré d'invasion
- OK, si elle augmente la beauté du paysage ou aménagement
- OK si elle augmente le nombre d'espèces dans un périmètre de gestion
- OK si elle est bien adaptée aux conditions urbaines présentes
- OK si elle est bien adaptée à des conditions de plus grande chaleur et sécheresse

Sous quelles conditions est-il acceptable d'abattre un arbre dans un milieu avec des habitants (sentier, trottoir, parc) ou propriétés?



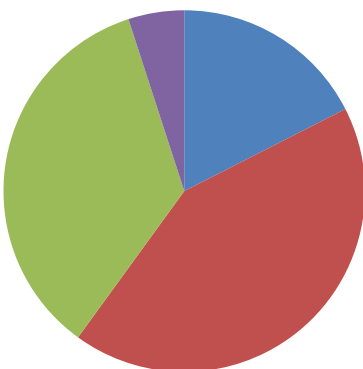
- Sous aucune condition (mort et chute naturelle des branches et tronc)
- Si le risque d'une chute d'une partie de l'arbre est faible (< 5% sur un an)
- Si le risque d'une chute d'une partie de l'arbre présente un risque élevé (> 50% sur un an)
- Pour un projet d'aménagement à condition d'être remplacé en surnombre
- Pour un projet d'aménagement à condition d'être remplacé en nombre
- Pour un projet d'aménagement à condition d'être remplacé pour ses SEs
- Sous toutes les conditions (permis d'abattage accordé d'office)

Quelles forces vont influencer le patrimoine arboré au cours des 50 prochaines années? (3 choix)



- La zone urbaine va se densifier, laissant moins d'espace par ha aux arbres
- La zone urbaine va s'éclaircir, laissant plus d'espace par ha aux arbres
- Le nombre, la durée et l'intensité des événements climatiques (par ex. vents, pluies, températures extrêmes) auront tendance à augmenter à cause des changements climatiques
- Le climat ne changera pas de manière significative
- Revirement politique vers l'autonomie alimentaire et en ressources naturelles
- Revirement politique vers la libéralisation du marché alimentaire
- Augmentation du soutien financier (Ville, GE, CH) pour le patrimoine arboré
- Baisse du soutien financier (Ville, GE, CH) pour le patrimoine arboré
- Augmentation chez le privé du nombre d'arbres
- Baisse chez le privé du nombre d'arbres
- Autres

Quels comparaisons de scénarios aimeriez-vous voir dans les analyses (2 choix)?



- Tendances actuelles vs. Pas d'espèces exotiques vs. Pas de restrictions sur origines
- Etat actuel vs. +20% arbres (aléatoire) vs. +20% arbres (ciblés pour SE)
- Renouvellement rapide (haute mortalité) vs. Renouvellement lente (faible mortalité)
- Etat actuel vs. nombre identique d'arbres mais déplacé en dehors de la zone urbaine
- Autre

Personnes intéressées à continuer le processus

Nom	Prénom	affiliation	motif
Allal	Nadine	VILLE de Genève (AG 21)	1/2 journée atelier, conférence Frédéric Segur
Amann	Nicolas	Atelier Nature et Paysage	indemnisation, atelier coût/inconvénient, charte, existant
Amos	Eric	Plante et Cité Suisse	
Basting	Philippe	VILLE de Genève (SEVE)	
Borzykowski	Nicolas	HES	collaboration possible
Chabbey	Lionel	Hepia	amélioration existant
Dessambre	Olivier	ASSPROP (Pic-Vert)	atelier participatif actif
Favre	Bertrand	ETAT Genève (DGAN)	sur la charte
Gillig	Jean-Pascal	WWF GE	
Guinaudeau	Benjamin	GE-21	
Leuenberger	Sylvia	WWF	
Michelena	Yves	La Fabrik' à Paysages	2,3j/mois max
Poget	Philippe	Poget et Meynet	Argumenter, soutien pouvoir publics, arbres forêt
Pohlmann	Filipe	UNIGE	
Robert	Olivier	VILLE de Genève (SEVE)	
Schlaepfer	Martin	UNIGE, GE-21	
Vallee	Sophie	VILLE de Genève (CJB)	
Wylar	Nicolas	VILLE de Genève (CJB), GE-21	